

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

PHOTOBOOTH54

## ARTICLE 1 – IDENTITÉ DU LOUEUR

PHOTOBOOTH54  
252 rue du Capitaine Cochin  
54700 LESMENILS

SIREN : 498596923

Email : photobooth54@outlook.fr  
Téléphone : 06 81 84 62 23

Les présentes Conditions Générales de Location (CGL) régissent toute réservation de matériel et prestation proposée par PHOTOBOOTH54.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

---

## ARTICLE 2 – OBJET

PHOTOBOOTH54 propose la location de matériel événementiel, notamment :

- Photobooth
- Audio Guest Book
- Options et services complémentaires

Les prestations sont exclusivement fournies pour des événements à date déterminée.

---

## ARTICLE 3 – FORMATION DU CONTRAT

La réservation devient ferme et définitive après :

- validation de la disponibilité
- acceptation du devis ou commande en ligne
- versement d'un acompte de 100 € ou paiement total

Le versement de l'acompte constitue un engagement contractuel ferme des deux parties.

La date réservée est bloquée exclusivement au profit du client. PHOTOBOOTH54 s'engage à refuser toute autre demande sur cette même date.

---

## ARTICLE 4 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation :

Les prestations proposées constituent des services de loisirs fournis à une date déterminée.

En conséquence :

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux réservations comportant une date d'exécution fixée.

Toute réservation est ferme et définitive dès validation et paiement.

---

## ARTICLE 5 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

### 5.1 Acompte

Un acompte de **100 €** est exigé pour toute réservation.

Le versement de cet acompte :

- confirme le blocage exclusif de la date au profit du client
- rend la réservation ferme et définitive
- constitue un engagement contractuel des deux parties
- est non remboursable en cas d'annulation par le client conformément à l'article 6

Cet acompte sera déduit du montant total de la prestation.

---

### 5.2 Paiement intégral

Certaines prestations (notamment **Audio Guest Book** ou réservations tardives) peuvent être réglées en totalité lors de la commande.

Toute somme versée est soumise aux conditions d'annulation prévues à l'article 6.

---

## 5.3 Solde

Le solde de la prestation doit être réglé **au plus tard 4 jours avant la date de l'événement**.

À défaut de paiement dans ce délai, PHOTOBOTH54 se réserve le droit d'annuler la prestation sans remboursement de l'acompte versé.

---

# ARTICLE 6 – ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation doit être formulée par écrit.

Compte tenu :

- du blocage exclusif de la date
- du refus d'autres demandes pour la même période
- du risque de non-relocation à court terme
- du préjudice commercial réel subi

Les indemnités suivantes s'appliquent :

**Annulation à plus de 90 jours avant l'événement**

→ l'acompte reste acquis au loueur

**Annulation entre 90 et 45 jours**

→ 50 % du montant total de la prestation est dû

**Annulation entre 45 et 15 jours**

→ 75 % du montant total est dû

**Annulation à moins de 15 jours**

→ 100 % du montant total est dû

Les sommes déjà versées restent acquises et pourront être complétées afin d'atteindre les montants ci-dessus.

Le client reconnaît que ces montants correspondent à une estimation raisonnable et proportionnée du préjudice subi.

---

## **ARTICLE 7 – REPORT DE DATE**

Un report peut être accordé à titre commercial, sous réserve :

- de disponibilité
- d'une demande écrite
- d'une nouvelle date fixée dans un délai maximum de 12 mois

Le report ne donne lieu à aucun remboursement.

À défaut de nouvelle date dans ce délai, la réservation sera considérée comme annulée selon l'article 6.

---

## **ARTICLE 8 – ANNULATION PAR LE LOUEUR**

En cas de force majeure (maladie grave, panne majeure, événement imprévisible), PHOTOBOOTH54 pourra :

- proposer une solution équivalente
- ou rembourser les sommes versées

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être exigée.

---

## **ARTICLE 9 – LIVRAISON ET UTILISATION**

La prestation comprend la livraison, l'installation et la reprise du matériel.

Le client s'engage à :

- mettre à disposition un espace adapté
- fournir une alimentation électrique conforme
- assurer une utilisation normale du matériel

Le matériel ne peut être sous-loué ni déplacé sans autorisation de PHOTOBOOTH54.

---

## ARTICLE 10 – CAUTION

Une caution est exigée :

- **1 300 € pour le photobooth**
- **200 € pour l'Audio Guest Book**

La caution n'est pas encaissée sauf en cas de dommage, perte ou vol du matériel.

---

## ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

Le client est responsable du matériel pendant toute la durée de mise à disposition.

En cas de dégradation, perte ou vol, la valeur de remplacement pourra être facturée.

La valeur de remplacement du photobooth est fixée à **5 950 €**.

---

## ARTICLE 12 – DONNÉES ET FICHIERS

Les fichiers photo et audio sont conservés pendant **30 jours après l'événement**.

Passé ce délai, PHOTOBOOTH54 ne garantit plus la conservation des données.

---

## ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

---

## ARTICLE 14 – LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions relève de la compétence des tribunaux du ressort du siège de PHOTOBOOTH54.